



15ème année,
numéro 94

Janvier 2009

BASSINFOS

Bassinfos sur le net : www.bassins.ch - Bulletin communal avec copyright ©

SOMMAIRE

- Votation suite au référendum sur la chaufferie de la Piscine
- Communication de la Présidente du Conseil Communal
- Taxe de séjour
- Déchetterie
- Nouvelle rubrique : « Les enfants de Bassins ont la parole »
- « Souvenirs d'avant 1950 / 4 anciens de Bassins racontent »

NOUVELLE RUBRIQUE

LES ENFANTS DE BASSINS S'EXPRIMENT :

La parole des enfants est souvent pleine d'enseignement. C'est pourquoi BASSINFOS souhaite publier dans ses prochaines éditions les réflexions, idées, mots, poèmes ou autres textes des enfants domiciliés à Bassins. Les textes (max. 10 lignes) peuvent être envoyés à : recordon@bassins.ch

REFERENDUM CHAUFFERIE

Les citoyens de Bassins sont appelés à se prononcer par scrutin le 8 mars prochain sur la décision du Conseil Communal du 9 décembre 2008 de racheter la chaufferie de la Piscine.

Cette votation est le résultat d'un référendum lancé par 5 personnes.

Le peuple devra répondre à la question suivante :

« Acceptez-vous la décision du Conseil Communal du 9 décembre 2008 qui a décidé :

- ***D'accepter l'achat par la commune de la chaufferie et conduites à distance de chauffage de la piscine de Bassins SA pour un montant de CHF 660'000.— »***

La population de Bassins est invitée à participer à un

forum mardi 10 février 2009 à 18h30

à la Grande Salle

dont l'objectif est de clarifier les enjeux liés au rachat de cette chaufferie.

La Municipalité se réjouit de pouvoir, à l'occasion de ce forum, répondre aux questions et apporter tous les éléments nécessaires susceptibles de lever les doutes planant sur ce rachat.

INFORMATION :

Le mercredi 4 février 2009 de 13h30 à 14h00 aura lieu l'essai fédéral des sirènes.

Déchetterie :

Un dossier « spécial déchetterie » en plusieurs volets sera publié au moyen du BASSINFOS dès le mois de février 2009.

Objectifs :

- sensibiliser les utilisateurs de la déchetterie aux enjeux liés à un tri sélectif à la source
- les aider à mieux trier leurs déchets
- juguler les dérives trop fréquentes engendrant mécontentement et surcoûts conséquents



Taxes de séjour :

Plusieurs propriétaires de résidences secondaires ont fait part à la Municipalité de leur surprise face à l'augmentation des taxes de séjour en 2008.



La Municipalité de Bassins rappelle que tous les règlements communaux, ceux concernant la taxe communale de séjour compris, sont disponibles auprès du bureau communal, Mesdames Noirot et Malherbe, ainsi que sur le site www.bassins.ch.



Une leçon de vie et d'histoire

La projection du film « 4 anciens de Bassins racontent / souvenirs d'avant 1950 » le 14 décembre dernier à la Salle Communale a remporté un vif succès. Petits et grands ont pu apprécier les anecdotes évoquées par les « 4 anciens », relatant des tranches de vie d'un autre temps, touchantes, drôles et surprenantes. Les spectateurs se souviennent ou apprennent que les années d'avant 1950 ont été des années de vache maigre, où les enfants « cassaient leur croustille » au mois de février pour aider la famille à subvenir aux besoins alimentaires de base, à savoir pain et lait. La viande étant un luxe que peu de gens pouvaient se permettre. Leçons de vie et de solidarité : les jeunes venaient en aide aux plus âgés, proposant de menus services sans contre-partie. Un exemple à suivre...

Le DVD est en vente au prix de CHF 20.00 au bureau communal. Toutes les coordonnées sur le site www.bassins.ch

Du nouveau au bureau de vote :

Dans le but d'inciter les jeunes citoyens de Bassins à s'intéresser à la vie civique, le bureau du conseil de Bassins, qui fait également office de bureau pour les votations communales, cantonales et fédérales, a décidé de s'adjoindre les services d'un ou une jeune de notre commune.

Cette nouveauté entrera en vigueur dès le 8 février 2009. A chaque votation, un de ces nouveaux citoyens sera convoqué pour venir aider au déroulement du scrutin et au dépouillement des bulletins. Il sera bien sûr encadré par les "habitués", mais pourra ainsi se faire une idée du fonctionnement de nos institutions. Cette pratique est déjà largement répandue dans les grandes villes, mais n'avait pas encore été testée chez nous.

Les heures de présence seront celles de l'ouverture du bureau, soit le dimanche de 10.30 h à 11.30 h, suivi de 1/2 heure ou plus selon l'ampleur du scrutin.

Une petite indemnité leur sera versée en fin d'année, comme aux autres membres du bureau.

Espérant ainsi susciter parmi la jeunesse un certain intérêt pour la chose publique, nous nous réjouissons de cette future collaboration et comptons sur une participation librement consentie.

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL :
5 MARS 2009—20H00—GRANDE SALLE

Odile Hausser